

Grèves et lock-out dans toute la France

Dans le textile comme dans la métallurgie, dans l'alimentation, comme dans l'habillement, partout enfin où se vit la grève « sur le tas », on se complait dans cette situation assez curieuse et le plus souvent pittoresque.

Soit dans les cours, soit dans les ateliers, on joue, on chante, on rit, on danse.

Un chaud enthousiasme emplit tous les cœurs où s'est installée l'espérance que les revendications des ouvriers seront finalement acceptées par les patrons.

L'usine-typique ou les loyers ont été organisés utilisent est la Compagnie de Fives.

L'activité des délégués syndicaux

La Bourse du Travail, elle le fievre. Les délégués d'usines y apportent toutes les cinq minutes le nom d'une firme nouvellement occupée. Immédiatement le délégué syndical se met en route.

Sur place, il harangue les ouvriers, discute avec les patrons, exorte ses camarades à l'ordre et à la discipline et quelconques il obtient de la direction des acceptations de principe ou délimitées aux revendications qu'il apporte et qui défend ardemment.

Des réunions de délégués d'usines à la Bourse du Travail

A la fin de la journée des réunions ont eu lieu à la Bourse du Travail.

Les délégués des usines métallurgiques se sont réunis à 17 h. dans la salle Jean-Saurès.

Au bureau avaient pris place MM. Houssier, secrétaire général du Syndicat ; Gerverny, trésorier ; Gauthier, Domise et Menquin.

Les délégués des usines du textile se sont réunis à la même heure dans la salle Crudele.

Au bureau avaient pris place MM. Hanche, secrétaire général ; Godnot, secrétaire adjoint ; Verecke, trésorier ; et Mme Martha Desmarieux.

Au cours de ces deux réunions ont été discutés dans le même esprit, on a fait le point sur la situation actuelle de la grève dans les deux corporations qui donnent le plus gros effectif de grévistes.

En ce qui concerne la difficile question du ravitaillement, les syndicats ont décidé de décider de faire un pressing aux points de vente de la ville de Lille et de la banlieue, comme aux commerçants des quartiers où se trouvent les usines en grève pour l'organisation effective et le névrosé du ravitaillement.

Des dispositions ont pareillement été prises pour la journée de demain dimanche et plus particulièrement en ce qui concerne les larmes.

LA RÉUNION DES MAIRES A L'HOTEL DE VILLE DE LILLE

Les représentants des communes de l'agglomération lilloise se sont rencontrés avec ceux des organisations ouvrières

Une réunion des maires des communes de l'agglomération lilloise et des représentants des organisations ouvrières s'est tenue hier à l'Hotel de Ville de Lille, sous la présidence de M. Charles Saint-Venant, adjoint à la Solidarité Sociale, député du Nord, assisté de M. Maurice Planque, secrétaire général de la mairie.

Représentant les communes : 1. De Faches-Thumesnil ; M. Beuvellier ; 2. D'Hallennes-lès-Haubourdin, M. Choquet, maire ; 3. d'Haubourdin, M. Wagnon, adjoint ; 4. d'Hellemmes, M. Thieriot, adjoint ; 5. de Lambrecht, M. Müller, adjoint ; 6. de La Madeleine, M. Scriver, Thieriot, maire ; 7. de Lomme, M. Lamollet, adjoint ; 8. de Marais, M. Desnoes, maire ; 9. de Maréville, M. Thieriot, maire ; 10. de Marquette, M. Haverland, maire ; 11. de Moulins-lès-Vieilles, M. Desnoes, maire ; 12. de Roubaix, M. Choquet, maire ; 13. de Saint-André, M. Causser, maire ; 14. de Vendeville, M. Pascheu, maire ; 15. de Wambrechies, M. Picquet, maire.

Le comité de l'économie ne s'était pas fait représenter.

Représentant les organisations syndicales : MM. Guilloton, secrétaire général de la Bourse du Travail ; Bauche, secrétaire du Syndicat Textile ; Boulanger, du Syndicat de l'Alimentation ; Dervary, du Syndicat de la Métallurgie.

Après avoir exécuté M. Roger Salengro député maire, retenu à Paris, par ses nouvelles fonctions, M. l'adjoint Saint-Venant fait connaître que la réunion organisée en accord avec la Bourse du Travail de Lille est appelée : 1. à connaître la situation faite aux communes de l'agglomération lilloise en raison des grèves en cours ; 2. à arrêter la position des dites communes en ce qui concerne le ravitaillement des ouvriers grévistes de meures dans les usines.

Sur sa demande, M. Guilloton fait alors un exposé de la situation, marquant la nécessité d'une intervention des collectivités communales, l'intervention qui doit se manifester sur divers plans, notamment en ce qui concerne le ravitaillement des usines. Il avait auparavant souligné que ces interventions devaient se faire par le truchement des organisations syndicales et non sous le couvert de groupements en marge.

L'UNION DÉPARTEMENTALE DES SYNDICATS OUVRIERS DU NORD A FAIT LE POINT EN FIN DE JOURNÉE

L'Union départementale des Syndicats ouvriers du Nord, qui centralise à Lille l'action syndicale du département, a fait le point, hier, en fin de journée, sur la situation actuelle de la grève, elle a donné les renseignements suivants :

« La Journée du 5 juin a été particulièrement active dans tout le département. »

« A Lille, dès la première heure, le nombre des grèves a sur le tas a progressé avec rapidité. Dans la soirée on peut estimer que la grève est quasiment devenue générale dans le textile. De nombreuses corporations, produits chimiques, brasseries, alimentation, préparateurs de pharmacie, etc.) suivent le mouvement. »

« A Roubaix, durant la journée, la grève s'est subitement élargie au rythme d'une par minute. »

« Dans la soirée, une centaine d'usines textiles et métallurgiques sont occupées. »

« Il faut s'attendre à la grève générale à toutes les entreprises dès demain. »

Quelques incidents sans gravité aux Usines Kuhlmann à La Madeleine

Au cours de l'après-midi d'hier, vers 16 h., un incident mit aux prises ingénieurs et contremaîtres d'une part, et le personnel d'autre part, aux établissements Kuhlmann, rue de Marquette à La Madeleine.

Alléguant que certains de leurs collègues se livraient à des actes de violence, les ingénieurs et contremaîtres se présentèrent à la Madeleine, rue de Marquette à La Madeleine.

Après un échange de paroles, les ingénieurs et contremaîtres se retirèrent dans le calme.

Contrairement à ce qui avait été annoncé, il n'y eut nullement de fait appel aux gardes mobiles.

Chez Thierix, à Loos

Jusqu'à hier matin, les 2.500 ouvriers et ouvrières des Filatures Thierix père et fils avaient continué à travailler. Or, à 13 h., le directeur, présentant la cessation prochaine du travail, fit fermer les établissements. A l'heure de la reprise, 400 personnes se présentèrent pour occuper les lieux. Ils y parvinrent en défendant une porte.

A Fives

Des manifestants se sont rendus sur le chantier des travaux entrepris à la caserne Boulouvier au travail de démolition du bâtiment. Ils ont demandé aux ouvriers de cesser leur travail et ont hissé le drapeau rouge au faite de l'édifice.

Par ailleurs, à Lille, d'autres manifestants ont obligé les conducteurs de camions d'une brasserie lilloise à rebrousse-passer chemin.

Un important communiqué du syndicat du bâtiment

MM. Guilloton et Bayezot nous ont présenté un communiqué du syndicat du bâtiment. « Le syndicat du Bâtiment tient à préciser que les conditions de travail et de salaires sont régies dans cette industrie par des accords intervenus entre syndicats patronaux et syndicat ouvrier. »

« Ces accords doivent être respectés dans les ateliers et sur les chantiers. »

« Le syndicat du Bâtiment insiste sur le fait que partout où le contrat collectif de travail est observé et que jusqu'à décision contraire prise en assemblée générale il ne peut pas être donné d'ordre de grève. »

« Dans les ateliers et sur des chantiers des réclamations sont à formuler les ouvriers sont invités à se rendre à la Bourse du Travail pour en informer le bureau syndical. »

« Le Syndicat met en garde tous les ouvriers du bâtiment contre ceux qui se présentent sur les chantiers et dans les ateliers, sans mandat émanant du Syndicat du bâtiment. »

Un ordre du jour de la Fédération postale du Nord

« La Fédération postale du Nord adresse aux ouvriers de l'industrie privée en lutte pour la défense des salaires et des conditions de travail, son salut le plus fraternel ; elle les assure de la solidarité morale et matérielle des travailleurs des P.T.T. »

« Félicitant les camarades de l'industrie privée de l'ordre et de la discipline qui ont permis de faire respecter dans leur beau mouvement uniquement revendicatif elle forme des vœux ardents pour la victoire prompte et complète que le prolétariat mérite par son courage et son unité. »

Les Cheminots d'Hellemmes précèdent...

Emus par les affichettes collées sur les murs de la ville par des personnes mal intentionnées invitant la population à assister à des ateliers, cheminots d'Hellemmes nous prient de préciser que le Cartel des Services publics n'entrant pas dans le mouvement, ils attendent le mot d'ordre.

Un accord intervenu aux Epicerie du Nord, rue Saint-Charles à La Madeleine.

« Hier matin, après deux heures d'arrêt, le personnel des Epicerie du Nord qui se livrait à la grève, a obtenu un satisfaisant sur les bases suivantes : augmentation de 32 % du salaire des hommes et de 25 % pour les femmes, ainsi que des avantages très importants pour les petites mains et les conducteurs de camions, un congé de huit jours payés à partir du 15 juin et la reconnaissance du droit syndical. »

Des lock-out

Certaines usines, prévoyant la grève des bras croisés, ont devancé les intentions des ouvriers et fermé l'établissement. On en compte trois seulement dans la région lilloise qui ont agi de la sorte.

Des pourparlers sont engagés avec les patrons pour aboutir à un accord.

L'UNION DÉPARTEMENTALE DES SYNDICATS OUVRIERS DU NORD A FAIT LE POINT EN FIN DE JOURNÉE

L'Union départementale des Syndicats ouvriers du Nord, qui centralise à Lille l'action syndicale du département, a fait le point, hier, en fin de journée, sur la situation actuelle de la grève, elle a donné les renseignements suivants :

« La Journée du 5 juin a été particulièrement active dans tout le département. »

« A Lille, dès la première heure, le nombre des grèves a sur le tas a progressé avec rapidité. Dans la soirée on peut estimer que la grève est quasiment devenue générale dans le textile. De nombreuses corporations, produits chimiques, brasseries, alimentation, préparateurs de pharmacie, etc.) suivent le mouvement. »

« A Roubaix, durant la journée, la grève s'est subitement élargie au rythme d'une par minute. »

« Dans la soirée, une centaine d'usines textiles et métallurgiques sont occupées. »

« Il faut s'attendre à la grève générale à toutes les entreprises dès demain. »

LISTE DES NOUVEAUX ÉTABLISSEMENTS EN GRÈVE DANS LA RÉGION LILLOISE

Voici la liste des nouvelles grèves qui ont été déclarées :

- ### A LILLE
- Collin (Ondure, ménager)..... 78
 - Dorocq (Transport)..... 85
 - Office Central Pharmaceutique..... 73
 - Renard (Sparterie)..... 75
 - Demester (Filature)..... 102
 - Hautet et Cie (Filature)..... 102
 - Monneret (Papier)..... 94
 - Tomelont (Laines)..... 24
 - Malles-Roussau (Métallurgie)..... 28
 - Richter Industrie Chimique..... 28
 - Dubuc (Transport)..... 22
 - Nicodème (Métallurgie)..... 22
 - Loyer (Filature)..... 210
 - Rover (Filature)..... 170
 - Vandenbosche (Filature)..... 125
 - Paindavoine (Métallurgie)..... 200
 - Verlindé (Appareils de levage)..... 160
 - Grandjean (Transport)..... 300
 - Desmet (T.S.F.)..... 80
 - Dambreine (Vins)..... 40
 - Peugnot (Garage)..... 60
 - Cité (Métallurgie)..... 60
 - Cartonnerie de la Lys..... 100
 - Descamps (Textile)..... 98
 - Geiger (Tubes en papier)..... 180
 - Verlindé (Appareils de levage)..... 44
 - Messageries (Transport)..... 30
 - Tom-Dujardin (Métallurgie)..... 88
 - Willems (Bâtiment)..... 7
 - Dubois (Lingerie)..... 94
 - Schiers (Lingerie)..... 99
 - Garard (Textile)..... 32
 - Parent (Biscuits)..... 50
 - Assoc. Charbonnière (transport)..... 40
 - Beccart (Métallurgie)..... 226
 - Fandessier (Transport)..... 46
 - Docks (Magasin Général)..... 28
 - Chenal (Peignoirs à Tisser)..... 17
 - Duponchelle (Métallurgie)..... 44
 - Leverd et Volturiez (Courroies)..... 0

A LA MADELINE

- Autom. Renault (Autos)..... 115
- Schwoob (Tissage)..... 400
- Hautet et Cie (Filature)..... 315
- Delesalle-Thierix (Filature)..... 250
- Châles Delesalle (Filature)..... 449
- Docks du Nord (Alimentation)..... 323
- Rigot-Stallier (Tissage)..... 120
- Vandervyck (Tissage)..... 120

A MARCQ-EN-BARŒUL

- Muller (Tissage)..... 100
- Cotonnière Méricourt (Filature)..... 800
- Delespaul-Havez (Chocolaterie)..... 300

A LEERS

- Saint-Frères (Tissage)..... 150

A MARQUETTE

- Rigaut (Tissage)..... 100

A LANRERSART

- Teinturerie du Nord..... 27
- Desmet (Electricité)..... 60

A LOMME

- Nicollé (Filature)..... 480
- Léon Olivier (Filature)..... 105
- Lemaire et Dillies, tissage..... 490
- Mécanique Lemaire et Dillies, tissage..... 765
- Motte et Blainon..... 250

A LOOS

- Kuhlmann (Produits Chimiques)..... 1.800
- Thierix père et fils (Filature)..... 5.000

A HELLEMES

- Capon (Accessoires d'autos)..... 10

A RONCHIN

- Baudouin (Charpente Métallique)..... 125
- De Ruyver (Chaudronnerie)..... 45

A SECLIN

- Agache (Filature)..... 34
- Durier (Filature)..... 458

A PERENCHIES

- Arache (Filatures)..... 1.850

A ROUBAIX

- M. Pollet (Filature)..... 200
- Rys Cateau (Métallurgie)..... 107
- Lugre (Cuisiniers)..... 100
- François Berte (Ponderie)..... 49
- Desmet (Tissage)..... 300
- Cesar Pollet (Filature)..... 211
- J. Dubois (Filature)..... 150
- Hannart-Motte (Filature)..... 200
- Graye (Tissage)..... 180

A TOURCOING

- Maland (Peignage)..... 325

A CROIX

- Mehuis (Saisonniers)..... 400
- Seynave (Perruques)..... 240
- Desmet (Tissage)..... 300
- Caucheteux (Bonneterie)..... 80
- Peignage Holden..... 350
- Cocheteux (Teinturerie)..... 200

A LYS-LEZ-LANNOY

- Agache (Filature)..... 90
- Manufacture Tapis, rue Catina..... 220
- Lepers (Tissage)..... 400

A HEM

- Deceur (Teinturerie)..... 85
- Dupret (Tissage)..... 120
- Desmet (Tissage)..... 120
- Nord-Cycles (Cycles)..... 35

A FOREST

- Jourez (Filature)..... 45

A WASQUEHAL

- Hannart (Pâtisserie)..... 358
- St-Cobin (Produits Chimiques)..... 350
- Filatures du Nord (Filature)..... 400
- Leclerc-Dupire (Filatures)..... 1.200
- Kuhlmann (Produits Chimiques)..... 410

A WATTELOS

- Leclerc-Dupire (Filature)..... 1.550
- Kuhlmann..... 450
- Confiserie Stella..... 15
- Colles du Nord..... 110

A RONCQ

- Delahousse fils (Textile)..... 70

verses questions examinées, dans sa récente réunion, par l'Assemblée des Présidents des Chambres de Commerce de France, et des vœux adoptés relativement aux obligations fiscales et administratives imposées à l'industrie et au commerce en face de la crise. La modification du régime de l'expertise légale en matière de contestations douanières, la politique du tourisme, à la réglementation des effets de commerce, et la réforme des conditions de vente des impressions imprimées.

Après des grèves et de l'occupation des usines, la Chambre a chargé son président d'intervenir directement auprès de M. le Président du Conseil des Ministres, de M. le Ministre de l'Intérieur et de M. le Ministre du Travail, M. le Président pour s'adresser immédiatement à et a confirmé l'envoi par la lettre suivante qu'on nous communique avec prière d'insérer :

« Monsieur le Président du Conseil, « Les occupations d'usines par les ouvriers s'étendant dans la région du Nord avec une extrême rapidité, elles se compliquent souvent de la séquestration des directeurs et d'une partie du personnel, et il est permis de croire que si s'efforce, à la suite d'un mot d'ordre donné par des agitateurs étrangers aux établissements. »

« Les ouvriers apparaissent en effet comme les instruments d'une manœuvre préméditée en vue de créer dans le pays une ère révolutionnaire de discorde et de trouble, qui ne peut qu'accroître le danger de la crise économique en désorganisant l'activité normale du pays. »

« Dès mercredi dernier, le bureau de la Chambre de Commerce de Lille a estimé de son devoir de faire une démarche auprès de M. le Préfet du Nord, en le priant d'attirer l'attention du Gouvernement sur la gravité de cette attitude illégale, qui constitue une violation flagrante du domicile privé et risque de devenir générale de désordres et de violence. »

« La Chambre de Commerce de Lille, réunie aujourd'hui en séance régulière, a approuvé l'initiative de son bureau et s'est chargée d'intervenir directement auprès de M. le Préfet du Nord, afin de prendre d'urgence les mesures nécessaires en vue d'assurer la liberté du travail tant aux ouvriers qu'aux industriels. »

« Vous estimerez en effet que les chefs d'entreprises ne peuvent valablement discuter des revendications présentées sous la contrainte et dont le caractère improvisé et excessif est manifeste. »

« Je suis assuré, Monsieur le Président du Conseil, qu'il vous verra d'extraordinaire de la part de la Chambre de Commerce de Lille, et que vous voudrez bien lui faire part de vos impressions. »

A Roubaix, près de 10.000 ouvriers occupent quarante-cinq usines

PAR AILLEURS, DEUX ÉTABLISSEMENTS OCCUPANT 1.300 OUVRIERS AVAIENT FERMÉ LEURS PORTES AVANT LA RENTÉE D'HIER MATIN

Les ouvriers occupés dans les usines et ateliers de Roubaix ont suivi le mouvement de grève dès hier matin, de nombreux équipages occupèrent les divers établissements et refusèrent de reprendre le travail. De nombreuses firmes sont closes par le conflit et la journée d'hier a permis d'enregistrer l'arrêt complet du travail dans plus de quarante usines dont voici la liste.

- Paul Liere et Fils (Cuisiniers)..... 100
- Fonderie François Berte (ferme)..... 40
- J. Calvayre-Tiberghien (Cuisiniers)..... 40
- Filature et peignage Lepoutre (ferme par anticipation également)..... 1.000
- Bonneterie Lepoutre (ferme avant la grève)..... 310
- Tissage Desmet (Tissage)..... 118
- Albert Masurel et Cie..... 270
- Les fils d'Alfred Motte..... 500
- Retorderie Henri Lesur..... 100
- Van de Steene et Gabel..... 21
- J. et A. Dubar..... 30
- Filature de Beaumont..... 110
- Emile Rousset (Tissage)..... 170
- S.A.R.L. Emile Rousset..... 170
- Appréts Eugène Lecoate..... 33
- François Rousset père et fils..... 650
- Nicolas Perques..... 250
- Leon Olivier..... 105
- Lemaire et Dillies, tissage..... 490
- Mécanique Lemaire et Dillies, tissage..... 765
- Motte et Blainon..... 250

(Il est à remarquer que la porte de cet établissement fut forcée au début de l'après-midi de vendredi par des ouvriers appartenant pas à l'usine et qu'ensuite le personnel prit position dans la cour de l'établissement.)

- Teinturerie Liénard..... 54
- Ste Anonyme de Filature..... 234
- Tissage Les Fils d'Alfred Motte..... 180
- Teinturerie Burel et Cie..... 208
- Teinturerie Godebe et Cie..... 208
- Tissage Le Bon..... 95
- Ets Henri Boulange et frères..... 44
- Bonneterie Jean Bauwens..... 150
- Teinturerie du Beau-Chêne..... 40
- D'après les statistiques établies hier soir, on compte près de 10.000 grévistes à Roubaix et on s'attend à ce que le mouvement s'étende à d'autres établissements. Il n'y a eu aucun incident à aucun moment, la police ne dut intervenir pour ramener le calme.

Un accord ultra-rapide

Comme signalé plus haut, hier matin, la centrale des ouvriers occupés dans les rajustements des salaires. Durant la matinée de cuisiniers, 211, rue de Lannoy, s'étaient mis en grève en réclamant le paiement des salaires. Durant la nuit, des entrevues eurent lieu entre les employeurs et les représentants du personnel. Après un échange de vues, l'accord fut conclu sur les bases suivantes : une augmentation horaire de 75 centimes est accordée aux manœuvres tandis que les ouvriers qualifiés perçoivent une augmentation de 1 fr. 25.

La direction de cet établissement a décidé d'accorder un congé annuel de huit jours à tout ouvrier attaché à la maison depuis un an, et ce avec salaire de présence. Le travail reprendra incessamment dans cet établissement.

Un communiqué du Consortium

« La Commission Intersyndicale de l'Industrie Textile de Roubaix-Tourcoing, toutes corporations représentées, et réunie le 5 juin, a connaissance du rapport de son secrétaire général sur les grèves qui ont éclaté à Roubaix-Tourcoing ces jours derniers, et sur les entrevues qui ont eu lieu. »

« La Commission Intersyndicale croit de son devoir d'attirer l'attention des ouvriers sur ce que les mouvements actuels ne pourront pas modifier les conditions de travail et de salaires en vigueur. D'autre part, les ouvriers savent que les salaires payés à Roubaix-Tourcoing sont supérieurs à ceux payés dans tous les autres centres textiles français. »

« La Commission Intersyndicale a pris connaissance des cahiers de revendications qui ont été dressés par les ouvriers qui se sont mis en grève ; ces revendications se résument en une augmentation générale des salaires de 25 %, la semaine de 40 heures avec salaire de 48 heures, des congés payés, etc. »

« La Commission Intersyndicale, à l'unanimité, déclare qu'aucune augmentation de salaires ne sera accordée que les patrons de Roubaix-Tourcoing ne prendront, en aucun cas, l'initiative de réduire la durée du travail et d'accorder des congés payés. »

« Cependant, la Commission Intersyndicale charge son secrétaire général de se tenir en contact avec les délégations ouvrières et leurs organisations, chaque fois que celle-ci solliciteront des entrevues au cours desquelles toutes les explications nécessaires leur seront données sur ce qui précède. »

Un autre du Groupement patronal interprofessionnel

« Le Comité de Direction du Groupement patronal interprofessionnel de la région de Roubaix-Tourcoing, représentant 1.800 entreprises occupant 60.000 ouvriers s'est réuni hier à 16 heures, à son siège social, 19, rue Pavvère, et a écouté l'exposé de son président sur la situation actuelle créée par les grèves et les occupations d'usines. »

« Le Comité de Direction appelle l'attention des ouvriers sur la gravité de la situation qu'ils créent alors que les industries françaises ne peuvent exporter que très difficilement par suite des prix

d'agréer l'assurance de ma-haute considération. Signé : Pierre THIERIX. »

A PROPOS DU MEETING D'AVIATION DE RONCHIN

En présence des circonstances actuelles, le comité d'organisation du grand meeting d'aviation nous communique la note suivante :

« La mise sur pied d'un meeting nécessitant plusieurs mois de travail, pourparlers et la prise d'engagements vis-à-vis des pilotes et employés à cette occasion, le Comité ne pouvait envisager la tenue d'un pareil meeting manifestant dans la date nettement arrêtée, fait appel au bon sens de tous les groupements syndicaux, et espère que les services publics n'entraveront en aucune façon la réussite de cette démonstration démocratique. »

« Il se permet de rappeler que son organisation n'est pas une affaire commerciale, mais uniquement un autre de propagande dont les frais sont supportés par le club sportif qu'il signale, en compte des éléments de toutes classes. »

« Dans un but de diffusion populaire, une réduction de 50 % sera consentie aux membres du club et aux seconds sur présentation de la carte de chômeurs »

A Roubaix, près de 10.000 ouvriers occupent quarante-cinq usines

PAR AILLEURS, DEUX ÉTABLISSEMENTS OCCUPANT 1.300 OUVRIERS AVAIENT FERMÉ LEURS PORTES AVANT LA RENTÉE D'HIER MATIN

Les ouvriers occupés dans les usines et ateliers de Roubaix ont suivi le mouvement de grève dès hier matin, de nombreux équipages occupèrent les divers établissements et refusèrent de reprendre le travail. De nombreuses firmes sont closes par le conflit et la journée d'hier a permis d'enregistrer l'arrêt complet du travail dans plus de quarante usines dont voici la liste.

- Paul Liere et Fils (Cuisiniers)..... 100
- Fonderie François Berte (ferme)..... 40
- J. Calvayre-Tiberghien (Cuisiniers)..... 40
- Filature et peignage Lepoutre (ferme par anticipation également)..... 1.000
- Bonneterie Lepoutre (ferme avant la grève)..... 310
- Tissage Desmet (Tissage)..... 118
- Albert Masurel et Cie..... 270
- Les fils d'Alfred Motte..... 500
- Retorderie Henri Lesur..... 100
- Van de Steene et Gabel..... 21
- J. et A. Dubar..... 30
- Filature de Beaumont..... 110
- Emile Rousset (Tissage)..... 170
- S.A.R.L. Emile Rousset..... 170
- Appréts Eugène Lecoate..... 33
- François Rousset père et fils..... 650
- Nicolas Perques..... 250
- Leon Olivier..... 105
- Lemaire et Dillies, tissage..... 490
- Mécanique Lemaire et Dillies, tissage..... 765
- Motte et Blainon..... 250

(Il est à remarquer que la porte de cet établissement fut forcée au début de l'après-midi de vendredi par des ouvriers appartenant pas à l'usine et qu'ensuite le personnel prit position dans la cour de l'établissement.)

- Teinturerie Liénard..... 54
- Ste Anonyme de Filature..... 234
- Tissage Les Fils d'Alfred Motte..... 180
- Teinturerie Burel et Cie..... 208
- Teinturerie Godebe et Cie..... 208
- Tissage Le Bon..... 95
- Ets Henri Boulange et frères..... 44
- Bonneterie Jean Bauwens..... 150
- Teinturerie du Beau-Chêne..... 40
- D'après les statistiques établies hier soir, on compte près de 10.000 grévistes à Roubaix et on s'attend à ce que le mouvement s'étende à d'autres établissements. Il n'y a eu aucun incident à aucun moment, la police ne dut intervenir pour ramener le calme.

Un accord ultra-rapide

Comme signalé plus haut, hier matin, la centrale des ouvriers occupés dans les rajustements des salaires. Durant la matinée de cuisiniers, 211, rue de Lannoy, s'étaient mis en grève en réclamant le paiement des salaires. Durant la nuit, des entrevues eurent lieu entre les employeurs et les représentants du personnel. Après un échange de vues, l'accord fut conclu sur les bases suivantes : une augmentation horaire de 75 centimes est accordée aux manœuvres tandis que les ouvriers qualifiés perçoivent une augmentation de 1 fr. 25.

La direction de cet établissement a décidé d'accorder un congé annuel de huit jours à tout ouvrier attaché à la maison depuis un an, et ce avec salaire de présence. Le travail reprendra incessamment dans cet établissement.

Un communiqué du Consortium

« La Commission Intersyndicale de l'Industrie Textile de Roubaix-Tourcoing, toutes corporations représentées, et réunie le 5 juin, a connaissance du rapport de son secrétaire général sur les grèves qui ont éclaté à Roubaix-Tourcoing ces jours derniers, et sur les entrevues qui ont eu lieu. »

« La Commission Intersyndicale croit de son devoir d'attirer l'attention des ouvriers sur ce que les mouvements actuels ne pourront pas modifier les conditions de travail et de salaires en vigueur. D'autre part, les ouvriers savent que les salaires payés à Roubaix-Tourcoing sont supérieurs à ceux payés dans tous les autres centres textiles français. »

« La Commission Intersyndicale a pris connaissance des cahiers de revendications qui ont été dressés par les ouvriers qui se sont mis en grève ; ces revendications se résument en une augmentation générale des salaires de 25 %, la semaine de 40 heures avec salaire de 48 heures, des congés payés, etc. »

« La Commission Intersyndicale, à l'unanimité, déclare qu'aucune augmentation de salaires ne sera accordée que les patrons de Roubaix-Tourcoing ne prendront, en aucun cas, l'initiative de réduire la durée du travail et d'accorder des congés payés. »

« Cependant, la Commission Intersyndicale charge son secrétaire général de se tenir en contact avec les délégations ouvrières et leurs organisations, chaque fois que celle-ci solliciteront des entrevues au cours desquelles toutes les explications nécessaires leur seront données sur ce qui précède. »

Un autre du Groupement patronal interprofessionnel

« Le Comité de Direction du Groupement patronal interprofessionnel de la région de Roubaix-Tourcoing, représentant 1.800 entreprises occupant 60.000 ouvriers s'est réuni hier à 16 heures, à son siège social, 19, rue Pavvère, et a écouté l'exposé de son président sur la situation actuelle créée par les grèves et les occupations d'usines. »

« Le Comité de Direction appelle l'attention des ouvriers sur la gravité de la situation qu'ils créent alors que les industries françaises ne peuvent exporter que très difficilement par suite des prix

mes de grévistes ravitaillent à l'aide de cordes par dessus les murs. »

A l'usine Malard

Le personnel de l'usine nous communique avec prière d'insérer la note suivante : « Après lecture du communiqué inséré dans la presse de ce matin, nous tenons à corriger les déclarations complètement fausses dictées par M. Malard. »

« Pour les heures supplémentaires, et momentanément, les hommes de peine n'en font pas, ils ont été obligés d'en faire parfois, et ce fait aurait pu se reproduire à l'occasion de déficiences, au-quant aux heures supplémentaires, et un supplément n'est plus donné et la direction de l'usine ne comprend dans cette catégorie que les « Bagdad », alors que bien d'autres catégories le sont tout autant ; d'ailleurs le service d'hygiène serait entièrement d'accord avec nous à ce sujet. A notre avis, et ce serait le sien, est compris comme laine défectueuse, toute laine provenant de moutons grevés du dégrèvement des pousins. »

« Ce qui est la direction oublie complètement c'est l'emploi du système de ventilation exigé par la loi. La machine humaine n'est pas chère ; à la moindre anicroche on la met au rebut ; elle est usée et tarifiée, soit, mais qu'elle soit à la valeur que nous lui donnons et non pas celle qu'on lui prête. »